

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 06 JUILLET 2023

Collège Jean Jaurès
Rue des plantes – GENCAY

Année scolaire : 2022-2023
Numéro de séance : 07
Date de transmission de la convocation aux membres : 27 juin 2023
1ère convocation (oui/non) : OUI
2ème convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur VINCENT Erick, Principal
Secrétaire de séance : HERAULT Laurence, CPE
Quorum (13) : 13
Nombre de présents : 13

Ordre du jour :

- 1 : Adoption de l'ordre du jour
- 2 : Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11/05/2023
- 3 : Divers bilan
- 4 : Crédits globalisés
- 5 : Tarif carte self
- 6 : Contrats et conventions
- 7 : DBM
- 8 : Dons
- 9 : Questions diverses

CA du Jeudi 06 juillet 2023

Liste émargement.

VINCENT	Brick	Principal	Brick
Roy	Angelique	Principale adj.	Roy
PACERIS	Anne	Gestionnaire	Paceris
DEVERGE	Gilles	Agent	Deverge
Vinagre	Laurence	enseignante	Vinagre
Miradji	Isma	élève	Miradji
Lamaison	Stéphane	enseignant	Lamaison
Ferreau	Levent	Enseignant	Ferreau
Héault	Laurence	CP E	Héault
LAFRECHOUX	Zél	Adjoint Maire	Lafrechoux
BRUNET	Aurolié	Parent	Brunet
NEUAT	Jelie	Parent	Neuat
BOCK	François		Bock

Madame Hérault est désignée secrétaire de séance.

Le quorum est validé, la séance débute à 18h15.

1 : Adoption de l'ordre du jour :

Vote : 13 pour

2 : Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11/05/2023 :

Vote : 13 pour

Monsieur VINCENT donne la parole à Madame VINAGRE, pour présenter une motion sur le pacte

3 : Divers bilan :

Monsieur VINCENT expose les divers bilans de l'année et annonce qu'il présentera le bilan pédagogique au prochain CA, il fait également un point sur les résultats du DNB série générale et professionnelle et du CFG.

Monsieur VINCENT expose également les résultats des orientations des élèves en précisant le taux d'accès.

Madame HERAULT fait le bilan de la Vie Scolaire : absences, sanctions, projets CVC et écocitoyens, protocole PHARE, dispositif devoirs faits

4 : Crédits globalisés :

Monsieur VINCENT donne la parole à Madame PALEZIS.

Elle fait le point sur la répartition des crédits globalisés : reliquat de 1006,22 € + subvention 2023 de 1700 € :

- ✚ carnets de correspondance 1220,82 €
- ✚ reprographie 765,60 €
- ✚ manuels scolaires 719,80 €

Vote : 13 pour

5 : Tarif carte self :

Madame PALEZIS propose au vote l'augmentation du prix de la carte de self de 3 € à 5 €.

Vote : 12 pour, 1 contre

6 : Contrats et conventions :

Madame PALEZIS expose les contrats et conventions à faire voter.

Convention avec le collège de Charroux afin de partager des frais de transport pour le déplacement à Poitiers pour le prix du roman contemporain.

Vote : 13 pour

Convention pour la mise à disposition des vestiaires et équipements sportifs avec la communauté des communes.

Vote : 13 pour

Convention avec le Conseil départemental en accord avec la loi 3DS.

Monsieur VINCENT réexplique ce cadre.

Le Conseil départemental fixe des objectifs triennaux devant être appliqués par l'adjoint gestionnaire, Madame PALEZIS précise que cela formalise un fait déjà existant.

Monsieur BOCK redonne une explication à laquelle, Monsieur VINCENT affirme qu'il faut rester vigilant sur certains points notamment sur le pédagogique.

Vote : 13 pour

7 : DBM :

Madame PALEZIS évoque la dernière DBM.

Pour la restauration : 15 tables ont été achetées par l'établissement pour un montant de 4306,86 € et 16 ont été financées par le Département.

Au niveau pédagogique : 6 300 € sont utilisés pour l'achat d'ordinateurs portables en Histoire Géo, 3 700 € pour des tablettes en EPS, 436,18 € pour une imprimante 3D en Technologie.

Prochainement, seront achetés des barrettes mémoires pour les ordinateurs fixes et des jeux pour tablette en sciences.

Madame PALEZIS évoque le TNE, les salles 4 et 5 ont été modifiées pour constituer un Média Lab, réfection du sol, peinture par Monsieur DEVERGE.

Pour un montant de 4939,90 € pris en charge par l'établissement.

Madame PALEZIS parle de la reprographie, le solde de la ligne est déficitaire pour diverses causes augmentation du prix du papier, ...

Elle évoque aussi l'augmentation du prix des produits d'entretien et des fluides.

Madame PALEZIS estime qu'il manquera 16 000 €, somme à laquelle il faut rajouter 4 000 € pour le gaz et 4 000€ pour le service pédagogique du premier trimestre 2023-2024.

Elle préconise une DBM de 32000 €.

Le fonds de roulement sera à 53 jours de fonctionnement, la préconisation est de 76 jours.

DBM adoptée à l'unanimité.

Vote : 13 pour

Monsieur LAMAISON parle de la connexion Haut-Débit, Mme ROY précise que le déploiement est en cours et qu'il sera effectif prochainement.

Monsieur VINCENT revient sur l'économie de papier au niveau de la reprographie et demande un effort de tous les personnels dans ce domaine.

8 : Dons :

Monsieur VINCENT aborde la question des dons, Madame PALEZIS souhaite clarifier les dons non affectés à cette date, pour une somme de 10 156 €.

Vote : 13 pour

9 : Questions diverses :

Monsieur VINCENT présente une question posée par Monsieur LAFRECHOUX sur les conditions d'octroi du prix BRILLANT.

Celui-ci a été remis à une élève de 3ème méritante et boursière en présence de Mme BRILLANT, des élèves de 3ème et du personnel du collège.

Clôture de la séance à 19h30.

La secrétaire de séance,

Laurence HERAULT



Le président du CA,

Erick VINCENT

